

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS DE TOURS
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES
PARC DE GRANDMONT - 37200 TOURS

Le Directeur de l'UFR

FB/Secrét/N°316/2014

à

Affaire suivie par Fabienne Bouchaud

e-mail : fabienne.bouchaud@univ-tours.fr

Mesdames et Messieurs
Les Directeurs de Départements et
Laboratoires
Mesdames et Messieurs
les Secrétaires de Départements et
Laboratoires

POUR INFORMATION ET POUR AFFICHAGE

↗ Compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 18 septembre 2014 approuvé par le conseil de l'UFR du jeudi 06 novembre 2014.

Tours, le 18 novembre 2014
P/Le Directeur,
La Responsable Administrative



Fadila TROUVE



Parc de Grandmont
37200 TOURS
Tél 02-47-36-70-30
Fax 02-47-36-70-40
www.ufrsciences@univ-tours.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR

DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014

PRESENTS : M. BARBARIN-COSTES – Mmes BARREIRA – BOUCHAUD – BOUCHOU-MARKHOFF – DELARUE – DEVERS – M. DEVOGELE – Mme DUITTOZ – M. FABBRI – Mmes FOUCAT – FRESQUET – GEORGELIN – GUIVARC'H – MM. LALMANACH – LIMELETTE – LE DÛ – Mme MONTIGNY – MM. MOYSE – PEIGNE – Mme PENE-GALLAND – MM. PICHON – PUJOL – SORET – Mme SUPPO

PROCURATIONS : M. ABARBRI à Mme MONTIGNY – M. LEMAN à M. PICHON

INVITEES : Mmes AUGÉ-GOUILLOU – BOUTAULT – CARAVANIER – DALLET-CHOISY

1) **Approbation du compte-rendu du conseil de l'UFR du lundi 08 septembre 2014**

Jean Fabbri demande aux membres du conseil si des remarques sont à apporter au compte-rendu du conseil de l'UFR du lundi 08 septembre 2014.

Adopté à l'unanimité

2) **Bilan de l'année universitaire 2013-2014**

Bénédicte Montigny présente le bilan chiffré du nouveau dispositif des modalités de contrôle des connaissances.

Globalement, le taux de réussite est meilleur avec les CC pour les filières ayant adopté ce dispositif. On constate par ailleurs que ce dispositif est bien perçu par les étudiants.

Le temps de composition a été réduit, ainsi la session de rattrapage s'est déroulée sur 6 journées. Des difficultés sont apparues pour repérer manuellement les étudiants autorisés à composer à cette session (problème d'adaptabilité du logiciel).

D'un point de vue général, on constate un faible taux d'absentéisme.

Le soutien intensif mis en place par l'UFR (environ 400h) est apprécié mais intervient un peu tard sur l'année. Il est donc demandé de le reconduire pour la prochaine année en proposant de mettre 100h au premier semestre pour une approche méthodologique et d'avancer au début du mois de mars le soutien.

Un rappel pour la session de rattrapage : **la note de la session de rattrapage se substitue à la note de la 1^{ère} session.**

L'organisation du tutorat rencontre des difficultés pour à la fois motiver des tuteurs et identifier les étudiants pouvant disposer de ce dispositif. Les responsables pédagogiques devraient être plus impliqués dans ce processus.

3) Informations sur la rentrée

Les effectifs sont stables par rapport à l'année précédente (15 étudiants de plus qu'en 2013). On constate de nombreuses inscriptions en L1. Certaines filières ont encore une possibilité d'accueil.

Concernant les étudiants en thèse qui étaient de 167 en 2013, ce nombre diminue à 145 en 2014.

Il a été soulevé le problème des salles à nombre de places trop restreint pour accueillir les groupes de TD à plus de 40 étudiants. Cet état de fait pose aussi un problème de sécurité, les salles n'étant prévues que pour un effectif maximum correspondant au nombre de places assises. Il faudrait privilégier les salles d'enseignement avec une capacité d'accueil d'au moins 50 étudiants pour ces groupes, sachant que le nombre de salles répondant à ce critère est plus que limité.

Un point est fait concernant les travaux de l'IRBI. Ces derniers débiteront en 2015.

Jean Fabbri présente brièvement la situation financière de l'université. Cette dernière a en effet atteint le seuil critique des 83% concernant sa masse salariale. Cette situation est due en particulier au GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité).

Face à ce bilan, la direction de l'université a décidé de geler ou reprendre des emplois.

Concernant les 7 postes suite à des départs en retraite à l'UFR, l'université a décidé d'en retenir 1 et 2 ou 3 seront gelés. Les postes ouverts seraient 2PR (25 et 26), 1PR (66-68) et 1 poste d'anglais (à confirmer devant les différentes instances).

4) Avis sur les demandes de mobilité ERASMUS STA

Une candidature a été déposée par Mme Catherine Belzung. Il s'agit d'une mobilité pour Milan concernant les enseignements du Master Neurosciences.

Avis favorable moins 2 abstentions

5) Élection de l'assesseur étudiant

Jean Fabbri rappelle l'importance d'avoir un assesseur étudiant au sein de l'UFR.

Ce point est reporté au prochain conseil faute d'un nombre suffisant d'étudiants présents.

6) Conditions de « défaillance » des étudiants

Annie Boutault rappelle que les règles en matière de défaillance sont :

« Toute absence non justifiée entraîne la défaillance »

Le justificatif doit parvenir dans les 8 jours suivant son retour.

Il doit y avoir de la part des enseignants un rappel aux étudiants de la règle sur les absences justifiées à une épreuve de CC pour savoir s'il s'agit d'un 0. Il y aura une neutralisation pondérée (épreuve de substitution éventuelle).

Il est rappelé que la présence en TD et en TP est obligatoire.

Concernant les convocations aux épreuves de CC, elles peuvent se faire par affichage et par liste de diffusion. Cette procédure vaut pour convocation.

Par contre, pour les étudiants RSE (régime spécial d'études), l'envoi d'une convocation est obligatoire afin qu'il puisse la fournir à son employeur. Un examen écrit ou oral doit être prévu pour eux en cas d'absence à un CC.

7) Questions diverses

- Les ouvertures d'options à très faibles effectifs sont abordées et plus particulièrement en licence. Face à la situation financière, il n'est pas possible d'ouvrir une option pour 3 étudiants. Ainsi la L2SV est concernée.

Magaly Caravanier intervient pour la L2SV et précise que le département de Chimie propose de faire les 32 heures d'enseignement gracieusement pour ne pas pénaliser les étudiants qui ont choisi cette option. L'UFR ne demandera pas la fermeture pour 2014-2015 de ces E.P. dans le logiciel Apogée, ce qui permettra aux étudiants qui les suivent d'obtenir des notes et des crédits.

Le point concernant l'ouverture des options pour groupes à faibles effectifs a été débattu. Premièrement à propos du Master 1 matériaux, puis, après une projection des effectifs réels au 18 septembre, sur l'ensemble des filières (licences et masters) gérées par l'UFR. Pour le Master 1 Matériaux, il a été convenu de ne payer que 35h eq. TD pour chacune des 2 options concernées (au lieu des 50h étudiants maquette). Pour les autres, seul le constat d'un effectif restreint dans la filière a été fait. Certains membres du conseil regrettent que le master matériaux soit traité de manière spécifique.

Il est rappelé que les départements n'ont pas la possibilité de financer des heures d'enseignements sur leurs crédits pédagogiques.

- Calendrier des Conseils de l'UFR :

Jean Fabbri propose à l'ensemble du conseil de retenir le calendrier suivant pour les dates des différents conseils à venir : les jeudis 06 novembre 2014, 11 décembre 2014, 29 janvier 2015, 12 mars 2015, 16 avril 2015, 21 mai 2015 et 02 juillet 2015.

Fête de la Science : Jean-Claude Soret présente les interventions de collègues de l'UFR pour la fête à venir les vendredis après-midi du 03 et du 10 octobre sur le thème de la cristallographie. Des ateliers et une conférence sur ce thème auront lieu sur l'UFR.

Jean Fabbri souligne que l'UFR a été partiellement entendue et voit sa place scientifique reconnue dans le programme diffusé au public.

À signaler l'opération « Sciences en marche », une caravane qui veut attirer l'attention du gouvernement sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Message de soutien de l'UFR :

Le conseil de l'UFR du 18 septembre 2014, apporte son soutien à l'action nationale « Sciences en marche » et à son passage à Tours et Blois les 11 et 12 octobre prochains.

Le Conseil approuve les grandes orientations définies par « Sciences en marche » en vue de sortir de la crise profonde que traversent l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) : recrutements taris, précarité croissante, diminution du nombre de thèses soutenues.

Il y a urgence à soutenir l'emploi scientifique à tous les niveaux de l'ESR et à renforcer les crédits de base des laboratoires et des universités. Reconnaître le doctorat dans les conventions collectives et faciliter l'emploi des docteurs et la diffusion de la culture scientifique doit y concourir.

Adopté à l'unanimité

Le 17 octobre 2014

Le Directeur
Jean FABBRI

